

CES MAGHRÉBINS ATTIRÉS PAR L'ESTRIE

(Page 8)

ÉDITION DU MOIS DE JUIN 2021

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

D'UN CONTINENT À L'AUTRE

Vivre-ensemble: Démystifier les conflits pour endiguer la Haine.....(Page 3)

UN MOIS AU QUÉBEC

Étudiants étrangers: Le gouvernement resserre les règles des collèges privés.....(Page 5)

MAROCAINS DU MONDE

Podium : Il était une fois Tata Milouda.....(P. 06)

UN MOIS AU MAROC

Nouveau Modèle de Développement....(PP 11-12)

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

Retour de Benzema : Et l'Étoile se releva au dessus de l'Horizon.....(Page 13)

PHOTO AEF (MCE)



DAVID BÉGIN
Propriétaire

1450, rue Galt Ouest,
Sherbrooke (Québec)
J1H 2B2

819 569-0540

servicemecaniquebegin@gmail.com



Compétence et Expérience
à votre service

Bienvenue aux membres de
la Communauté maghrébine





VOUS AVEZ LA MARCHANDISE? NOUS AVONS LES CLIENTS

Maghreb Canada Express
vous offre
une Meilleure Visibilité
à mini-prix

Pour plus d'infos :
Téléphone : 514 576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

Ouzoud

Pâtisserie - Traiteur - salon de Thé

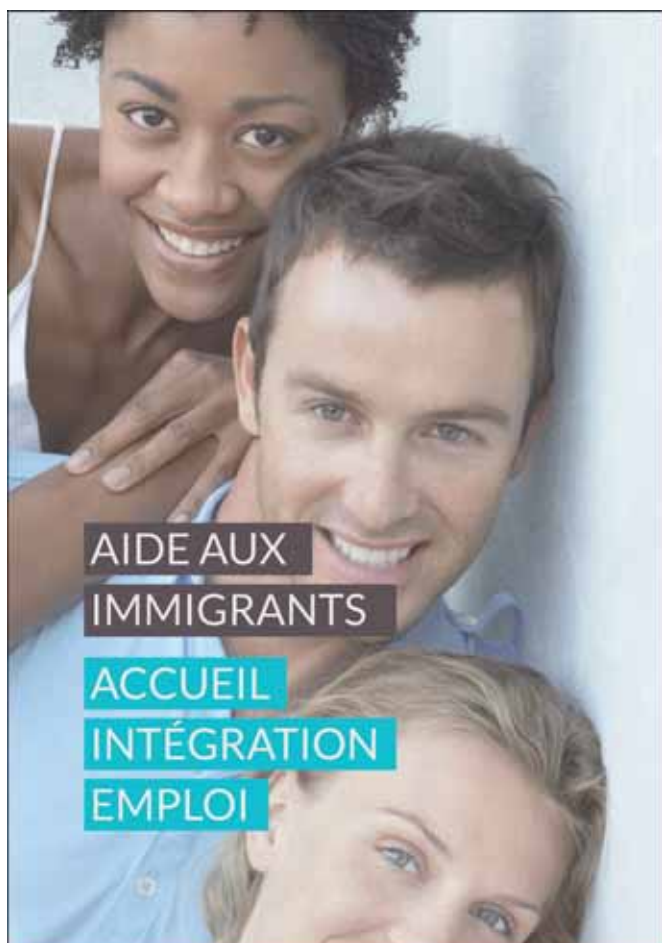
Venez déguster nos délicieux plats



5115, Jean Talon E. St Leonard, H1S1K8

Tel.: 514 721 5000, ouzoud.r@gmail.com

RESTO.OUZOUD



AIDE AUX
IMMIGRANTS

ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

LAMAISONNÉE

DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles: Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@laisonnee.org

www.laisonnee.org
 /[www.laisonnee.org](https://www.facebook.com/laisonnee.org)

Suivez-nous pour nos ateliers
d'emploi et autres activités
d'accueil et d'intégration



NOUS AVONS PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 25 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE

Vivre-ensemble

Démystifier les conflits pour endiguer la Haine



Par **Abderrahman El Fouladi**

Ma carte de séjour vint à échéance quelques semaines avant l'obtention de mon diplôme à L'École Nationale des Sciences Géographiques, ces temps-ci, à Saint-Mandé (France).

Ce fut en 1977.

Comme la loi de "Emm... maximum" commençait à faire partie du quotidien maghrébin en France ces temps-ci, je n'ai pas voulu prendre de risque et courir la chance de me faire arrêter, le jour de l'examen final par exemple, lors d'un contrôle policier de routine qui, délit de faciès oblige, touchait davantage le *bourgnoule* qu'une autre ethnique.

J'ai donc décidé d'aller renouveler cette carte auprès des autorités compétentes.

1977 ! Ce fut à peine 21 ans qui se sont écoulés depuis le divorce entre la France et ses deux colonies le Maroc et la Tunisie. Les Français nés dans ces deux (ex) colonies françaises au moment de la séparation sont maintenant majeurs et vaccinés contre tous les virus... sauf contre celui de la haine. Et Dieu sait combien c'était facile de canaliser cette haine entre membres de même famille chassés de pays qu'ils croyaient être les leurs !

Ces temps-ci, les blagues sur les Arabes et les remarques racistes étaient à la mode. Et j'en connaissais quelqu'un qui, après avoir demandé son chemin pour se rendre à un foyer d'ouvriers maghrébains, s'était fait répondre "Tu n'a qu'à suivre la saleté sur le trottoir là-bas. Tu ne pourras pas rater le foyer" ou ce condisciple (qui osa demander au prof d'être moins méprisant et de se concentrer davantage sur son cours de cartographie que de perdre son temps à dénigrer le pays d'origine des autres) qui se fit répondre du tac au tac : "Tout le monde sait que l'Homme est descendu du singe, mais vous, mon vieux, vous en avez dégringolé !"

Mais ce n'est pas le mépris des français qui me poussa à mépriser l'idée de m'établir en France. Nous les marocains, nous en souffrions moins que les algériens, par exemple, qui, eux, n'avaient obtenu leur indépendance qu'en 1962 après une guerre de libération qui au-

rait fait un million de morts; côté algérien ! Et les blessures étaient encore béantes en ces fins des années 1970 de part et d'autres ! D'autant plus que la Haine ne s'adresse plus spécifiquement à l'Arabe, mais dérape pour commencer à se focaliser sur le Musulman.

Aussi, quand le fonctionnaire chargé de renouveler ma carte de séjour, en conditionna le renouvellement à une signature de déclaration sur l'honneur, de ma part, spécifiant de quitter la France sitôt mes études terminées, j'ai signé le document illico-presto tout en éclatant de rire !

Je retournai donc au Maroc en août 1977; décidé à faire honneur à ceux qui ont versé leur sang pour libérer mon pays de naissance, et ce, en me consacrant corps et âme à son développement.

Et puis vint ce stage à Ottawa en 1986.

Je découvris alors un peu ple accueillant, humain et curieux d'en apprendre sur l'Autre et qui s'enrichit en s'ouvrant à autrui dans un respect mutuel !

5 ans plus tard je fis du Canada mon pays d'adoption et celui de l'avenir de mes enfants.

31 plus tard, un certain Alexandre Bissonette, âgé de 27 ans, exécuta lors de leurs prières, et en profanant une mosquée, 6 musulmans. 26 mois plus tard, et à l'autre bout du Monde, un australien de 28 ans prit Bissonette comme modèle pour perpétrer un carnage à Christchurch (Nouvelle-Zélande) dans 2 mosquées. 27 mois après cette tragédie, la terreur prit un masque encore plus jeune et c'est un autre jeune-homme, à peine âgé de 20 ans qui décida d'ôter la vie à 4 membres d'une même famille musulmane au cours de leur promenade paisible; du moins l'était-elle avant d'être fauchés intentionnellement par le camion du criminel !

Qu'est-il arrivé à mon Canada de 1986 ?

A chaque fois que nous essayons de chercher une réponse à des questions de ce genre, on nous crache à la figure « La théorie du complot ». Autant parler aussi, et pourquoi pas ?, de Théorie de la Haine ou de Théorie de la Peur insensée du Musulman ! La haine qui serait engendrée par la peur de l'autre ! Et la peur de l'autre qui serait engendrée par le Complot !

Or la Haine existe ! Or la peur existe !

Et, n'en déplaise; le Complot lui aussi existe ! Il serait donc temps de prendre son courage par les deux mains et se pencher sereinement sur ce problème. Il serait temps aussi de se poser la question si certains européens, entre autres, n'avaient-ils pas réussi machiavéliquement à faire de leur conflit avec certains de leurs ennemis (que le hassard a voulu qu'ils soient de confession musulmane) un conflit contre l'Islam... Pour rallier à leur cause bon nombre de démocraties contre une croyance présentée comme anachronique !

Les coups échangés avec ces ennemis ne le furent pas parce que les adversaires étaient musulmans mais parce qu'il y a, ou qu'il y a eu par le passé, litige. Le boucher de Christchurch explique son geste par ce qu'il avait "appris" sur l'Islam lors de son voyage en Europe. Est-ce aussi le cas des deux terroristes ici au Canada ? Nous employons le mot "terroriste" quoiqu'au moment où nous rédigeons ces lignes aucune accusation de terrorisme n'est déposée contre l'Assassin de London (Ontario) ; ni par le juge ni par l'opinion publique. Serait-ce pertinent de souligner que si c'était un musulman, les accusations de la rue seraient sans appel ? Car la rue croit hélas que l'Islam n'est pas une religion, mais une race ; une race monolithique.

Mais qu'importe l'accusation et, par conséquent, la peine qui sera infligée au criminel ! Car elle ne fera de lui qu'une victime de plus... Car, pire encore, elle pourrait n'être que la graine, semée dans le terre au fertile de l'ignorance juvénile de l'Autre; graine qui fera pousser une autre haine encore plus meurtrière ! Non ? Allez demander ça au Boucher de Christchurch qui adopta comme héros (et modèle d'action) celui qui perpétra avant lui la tuerie de masse de la grande mosquée de Québec !

Que dire de plus ? Sinon essayer de lancer un appel à tous ceux et celles qui ne tolèrent pas cette violence, qui sont peïnés par l'injustice qui touche de plus en plus de femmes et d'hommes de confession musulmane, de miser sur l'éducation des générations à venir, en leur enseignant que la barbe et l'apparence ne font pas le terroriste mais font de plus en plus d'innocentes victimes parmi les musulmans. Qu'ils fassent aussi de leur mieux pour que les quelques membres "pourris" des générations présentes ne finissent pas par gâter leur entourage en lui inculquant leur ignorance et leur haine déraisonnable de l'Autre.

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses
Sherbrooke
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Dr Mraizika Mohammed
(France)

Pr. Moha Ennaji
(Maroc)

RÉDACTEUR EN CHEF

Abderrahman EL FOULADI

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal, Québec)

MMAGHREB CANADA
EXPRESS (MCE) est
un journal mensuel édité et
distribué au Canada depuis
le 1^{er} Juillet 2003.

Il est offert gratuitement
dans les commerces ainsi
que dans des lieux publics à
Montréal, la Rive-Sud, Laval
et la ville de Sherbrooke, et ce
depuis sa création.



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Pandémie de la COVID-19

Calendrier de devancement des deuxièmes doses de vaccin

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a dévoilé, le 3 juin 2021, le calendrier d'ouverture de prise de rendez-vous qui permettra à la population de 18 ans et plus de devancer l'administration de la deuxième dose de vaccin.

Notons que les personnes devront s'assurer de respecter un intervalle de 8 semaines ou plus entre les deux doses.

Comme pour la première dose, l'ouverture de la modification de rendez-vous se fera en respectant l'ordre de priorité établi par groupe d'âge.

Ainsi, dès le 7 juin, les personnes âgées de 80 ans et plus pourront devancer leur rendez-vous pour la deuxième dose de vaccin en se rendant sur la page www.quebec.ca/vaccinCOVID.

Notons que c'est l'âge atteint qui sera considéré au moment de recevoir le vaccin, et non pas l'année de naissance.

- 7 juin : 80 ans et plus
- 8 juin : 75 ans et plus
- 9 juin : 70 ans et plus
- 10 juin : 65 ans et plus
- 11 juin : 60 ans et plus
- 14 juin : 55 ans et plus
- 15 juin : 50 ans et plus
- 16 juin : 45 ans et plus

- 17 juin : 40 ans et plus
- 18 juin : 35 ans et plus
- 21 juin : 30 ans et plus
- 22 juin : 25 ans et plus
- 23 juin : 18 ans et plus

Lors de la prise d'un nouveau rendez-vous pour devancer la deuxième dose, celui qui avait été pris lors de la première dose sera automatiquement annulé.

Ajoutons qu'il sera également possible de déplacer en ligne son rendez-vous pour obtenir la deuxième dose d'AstraZeneca

Faits saillants :

L'objectif est que tous les Québécois soient adéquatement vaccinés avant le 31 août prochain.

Enfin, rappelons que la deuxième dose du vaccin contre la COVID-19 est importante et nécessaire, car elle permet d'obtenir une réponse immunitaire plus complète et d'allonger la durée de protection.

Pour plus d'infos :

Pour obtenir toutes les informations pertinentes sur la vaccination, visiter le lien :

Quebec.ca/vaccinCOVID

Source : CNW Telbec



Crédit photo : pixnio.com

Services non rendus durant la pandémie Les résidences privées pour aîné(e)s doivent rembourser leurs résidents

La députée de Taschereau et responsable du dossier des aînés pour Québec solidaire, Catherine Dorion, appelle la ministre Marguerite Blais à exercer son leadership et à exiger des propriétaires de résidences privées pour aînés (RPA) qu'ils remboursent leurs résidents pour l'ensemble des services payés et non rendus pendant la pandémie. Elle appelle également Mme Blais à venir en aide aux petites RPA en difficulté.

« Bibliothèque, cafétéria, chapelle, salons : beaucoup de services offerts par les résidences privées pour aînés, et que les résidents paient à gros prix, n'ont pas été offerts depuis un an à cause de la pandémie. Pourtant, leur loyer n'a jamais baissé d'un sou. Après l'année extrêmement difficile qu'on vient de traverser, la moindre des choses, ce serait que les propriétaires de ces résidences remboursent leurs résidents pour ces frais qui ont été payés pour des services non rendus. Le gouvernement de la CAQ doit faciliter la vie des personnes âgées qui ont payé injustement ces frais et exiger des RPA qu'elles remboursent leurs résidents », fait valoir Mme Dorion.

En avril dernier, un locataire d'une résidence privée pour aînés (RPA) a obtenu devant le Tribunal administratif du logement une diminution de loyer à cause de la réduction des services de loisirs engendrée par la COVID-19. Cette décision pourrait bien faire jurisprudence, souligne la députée solidaire, qui appelle la ministre Blais à éviter des démarches longues

Catherine Dorion Crédit photo : wikimedia



et pénibles aux aînés résidant en RPA et à adopter dès maintenant un décret stipulant que les RPA devront rembourser les frais de service non rendus.

« La loi exige que tous les services inclus dans un bail de location soient dispensés. La CAQ doit s'assurer que la loi est appliquée. La ministre Blais ne va quand même pas laisser les aînés aller se défendre un à un au Tribunal administratif du logement? Elle doit envoyer un message clair aux propriétaires de RPA: pas de services rendus, pas de frais facturés. Ne pas faire ce remboursement, c'est de la maltraitance financière! Si des RPA refusent de rembourser leurs résidents alors qu'elles en ont les moyens, la ministre doit leur retirer leur accréditation, point à la ligne », conclut Catherine Dorion.

Source : CNW Telbec



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Étudiants étrangers

Le gouvernement resserre les règles des collèges privés

La ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, lance, ce 4 juin 2021, un plan d'action pour les collèges privés et le recrutement d'étudiants étrangers. Celui-ci aura notamment pour objectif de corriger les lacunes constatées, de resserrer les exigences et d'assurer une meilleure conformité des collèges privés aux encadrements légaux et réglementaires. Ces lacunes ont été identifiées à la suite de l'enquête administrative sur l'organisation, l'administration et le fonctionnement des établissements d'enseignement en matière de recrutement d'étudiants étrangers, ainsi que de la vérification de collèges privés et d'une évaluation du processus global de traitement des demandes de permis des collèges privés, tenues à l'hiver 2021.

Parmi les 14 actions concrètes déployées, mentionnons les suivantes :

- Les établissements devront se conformer à leur capacité d'accueil; le nombre maximal d'étudiants admissibles sera dorénavant inscrit à leur permis.
- Des mesures sont immédiatement exigées de certains établissements pour corriger notamment :
 1. la diffusion d'informations incomplètes;
 2. les lacunes dans les contrats de service, notamment concernant les frais accessoires, la durée des programmes et les prérequis exigés;
 3. les dossiers étudiants incomplets;
 4. la transmission des données d'inscription et de sanction dans les systèmes ministé-

riels incomplètes.

- Une équipe consacrée à la vérification de la conformité des collèges privés sera mise en place d'ici l'automne et la formation du personnel du ministère de l'Enseignement supérieur sera rehaussée afin que celui-ci puisse appliquer de manière serrée la Loi et les règles;
- Un comité interministériel sera mis sur pied, notamment avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, pour assurer la coordination de nos actions et resserrer le processus de recrutement d'étudiants étrangers par des firmes privées;
- Un règlement qui encadre la sollicitation d'étudiants étrangers est en cours d'élaboration;
- L'analyse des demandes de permis sera resserrée;
- Le règlement pour baliser les frais exigés des étudiants sera modifié;
- Des notions de français seront possiblement intégrées dans le parcours scolaire.

Intervenant à cette occasion, Mme McCann, qui se dit grandement préoccupée par plusieurs événements concernant le recrutement d'étudiants étrangers, survenus dans les collèges privés, souligne que l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Québec « doit répondre aux plus hautes exigences du Ministère; qu'elles soient relatives aux études ou d'ordre légal ».

De son côté, Mme Nadine Girault, (ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Lauren-

tides) souligne que « Les actions concrètes contenues dans ce plan permettront à la fois d'assurer la protection des étudiants étrangers et l'intégrité des programmes d'immigration (du Québec) »

Et de conclure, à l'intention de son homologue, la ministre de l'Enseignement supérieur: « La collaboration de nos deux ministères est nécessaire afin d'assurer des études de qualité pour tous ceux qui fréquentent les établissements du Québec. »

Faits saillants :

- L'enquête administrative a été déclenchée à la suite des arrestations effectuées par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en lien avec des stratagèmes visant le recrutement d'étudiants étrangers au sein de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. L'enquête menée par le Ministère a permis de mettre en lumière les pratiques en matière de recrutement d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement privés et publics, phénomène en corrélation directe avec l'augmentation impor-

tante de demandes de délivrance de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) et de demandes de permis, mais aussi de plaintes provenant d'étudiants, notamment en rapport avec le remboursement des frais payés.

- Une vérification dans neuf collèges privés a été effectuée pour permettre d'évaluer leur conformité à la Loi sur l'enseignement privé et de relever des pratiques à corriger dans leur fonctionnement.
- L'évaluation du processus global de délivrance des permis a corroboré plusieurs résultats de l'enquête et de la vérification et propose des améliorations pour mieux atteindre les résultats attendus du processus mis en place, mieux protéger le public cible (établissements et étudiants) et minimiser les risques.

Pour demander le rapport complet, écrire au :

relationsmedias@education.gouv.qc.ca

Source : CNW Telbec/

Boulangerie Nour

Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux

Gâteaux pour toutes occasions





1610 Ave. Dollard Lasalle
Montréal, Qc

Tél.: 514-658-1675



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Podium

Il était une fois Tata Milouda



Par Mustapha
Bouhaddar

Que faire quand on est une jeune fille née à la campagne au fin fond du Maroc où les femmes seraient privées de liberté de choisir, de s'exprimer, et tout simplement d'exister ? Mais il y a certaines femmes dont la vie est un miracle, ont un destin exceptionnel et une intelligence hors du commun !

C'est le cas de Tata Milouda !

Son vrai nom est Milouda Chaqiq, elle est née à Settat; à 57 km de Casablanca, et elle n'est jamais allée à l'école.

Certes, elle voulait aller à l'école et apprendre à lire et à écrire, mais ses parents l'ont marié malgré elle à un homme beaucoup plus âgé qu'elle. Ce dernier travaillait dans les Chemins de fer, et Milouda espérait qu'il lui apprendrait à lire et à écrire. Malheureusement, ce dernier la priva de liberté, et la traita comme une esclave. Elle eut six enfants et dut rapidement s'occuper d'une famille de 24 personnes, subissant la condition des femmes de sa région.

En 1989, elle fuit son ex-mari, qui était violent, laissant ses six enfants au Maroc. Elle arriva ainsi en France avec un visa de tourisme, « trois mots : bonjour, merci, au revoir » et 100 francs en poche. Sans papiers, elle enchaîna les petits boulots de femme de ménage, de plongeuse, de garde d'enfants... Elle fut notamment employée par une riche famille syrienne qui lui confisqua son passeport et sa carte nationale marocaine, et elle vit deux mois avec eux comme si elle était en prison. En 1993, elle obtint le divorce, puis régularisa sa situation en France une année après; Ce qui lui permit de faire venir ses trois filles auprès d'elle.

Aujourd'hui, elle est grand-mère de huit petits-enfants. Ses trois filles vivent en France et ont la nationalité française, alors que ses trois fils vivent toujours au Maroc. Son plus jeune fils, Zouheir Bernati, est musicien.

De femme de ménage à artiste

En 1994 elle suivit des cours d'alphabétisation. Ces ateliers d'alphabétisation lui feront connaître les théâtres de Seine-Saint-Denis où elle découvrit le slam.

De 2008 à 2010, elle « slame » dans diverses petites salles de spectacle de Paris et de la banlieue parisienne, et

jusqu'en Corse. Elle se produit seule pour la première fois en août 2009 à Théranga, café associatif tenu par Malik Sylla. Le mois suivant, elle présente son premier spectacle solo à Saint-Malo, mis en scène par Vincent Spatari. Elle reçoit le soutien de Fabien Marsaud (Grand corps malade) — qui l'appelle, par respect, « Ta ta » — et de Jamal Debouze. Elle se produit au Comedy Club, au Cabaret Sauvage, et à la Maison des Métallos.

Début 2011, elle est « intermittente du spectacle » à Epinay sur Seine, défendant la cause des femmes et l'alphabétisation, « *slamant* » la liberté, le rêve, l'amour, la paix avec un optimisme inébranlable. Son témoignage d'artiste a un réel impact sur les mentalités féminines. En slamant l'histoire de sa vie et de son combat, elle aide les femmes à refuser la violence conjugale, et les encourage à s'ouvrir à l'alphabétisation et à la culture, qui sont les deux clés qui lui ont permis de trouver la liberté de s'exprimer et d'exister sans contrainte.

Sa vie est un miracle

Trop longtemps réduite au silence dans son village marocain, elle rattrape le temps perdu en racontant sa vie et ses souffrances sur scène, sans jamais perdre le fil de sa longue histoire.

Quand on arrive en France, sans un sou, illettrée et sans-papiers, il faut user de courage et d'abnégation pour réaliser son rêve. Et Milouda l'a fait, car vingt ans plus tard, elle deviendra le nouveau phénomène du slam français.

Une vie de souffrance

Le père de Milouda a eu trois femmes, elle a 12 frères et sœurs. Toute petite déjà, elle fut contre ce modèle qu'on lui imposait, celui d'une fille à qui rien n'était permis, sinon d'obéir aux hommes. Elle rêvait d'aller à l'école. Mais chaque matin, elle ne faisait qu'accompagner son petit frère dont elle portait même le cartable : « *L'école, ce n'est pas pour les filles* », lui répétait son père.

La journée, elle aidait aux tâches ménagères, et le soir, elle pleurait sur son rêve d'apprendre à lire et à écrire. Mariée à 14 ans elle eut 9 grossesses dont trois se soldèrent par des fausses couches... elle qui souhaitait n'avoir aucun enfant ! « *J'ai trop souffert, petite* » disait-elle.

Toute sa vie d'alors n'était faite que de privations et de frustrations. Le jour de son mariage, elle regardait toute la famille déguster les plats cuisinés pour l'occasion mais elle ne put pas en manger une seule part: c'est la tradition. Pendant les trois mois qui suivirent la cérémonie, elle ne quittait pas de la

maison. Toujours la tradition.

Malade, déprimée, elle osa dire que cet homme n'était pas pour elle. En guise de réponse, elle reçut une giflette de son mari et se disputa avec sa mère qui lui donna ce conseil : « *Garde tes problèmes en toi jusqu'à ta mort. Tu en parleras au paradis* ».

Milouda devra donc s'y faire. Chaque soir, lorsque son mari rentrait à la maison, elle lui préparait de bons plats et le regardait le déguiser tandis qu'elle n'avait droit qu'aux restes. Il la battait sans qu'elle ne puisse rien dire. « *J'étais une fleur dans un jardin abandonné, une rose endormie* », expliqua-t-elle poétiquement, reprenant des passages de ses slams.

Un jour où son mari la frappa plus fort que d'habitude, elle courut se réfugier chez ses parents. Trois jours plus tard, chassée par son père, elle fut forcée de retourner auprès de son mari. « *Le soir même, ce salopard veut me faire l'amour, le soir même ! Je lui dis que j'accepte seulement s'il m'autorise à subir une ligature des trompes pour ne plus avoir d'enfants* ». Il accepta, racontait Milouda, de la colère encore dans les yeux, et l'opération se fit dans le plus grand secret.

Nous avons tous des rêves

Milouda veut que ses textes traversent le monde. Elle a trop souffert. Sa grand-mère, et sa mère ont connu la souffrance. Cette souffrance passe de génération en génération, Elle souhaite qu'elle prenne fin avec elle. A ses fils, elle a affirmé qu'elle était prête à devenir la première femme au Maroc à témoigner contre eux en justice si elle apprenait qu'ils battaient leur femme : « *Je l'ai juré. Ça a fait pleurer mes belles-filles. A toutes les femmes, je leur dis : « N'ayez pas peur, exprimez-vous car personne ne le fera à vot place. Et faites passer le message ».*

Depuis plusieurs mois, Tata Milouda travaille à l'adaptation d'un film sur sa vie. Elle a déjà le titre et écrit les scènes, reste le financement. Fidèle à elle-

même, elle continue de frapper aux portes, une à une, son dossier sous le bras : « *On ne sait jamais. Il ne faut jamais dire jamais !* ».

Grâce à son audace, elle a déjà rencontré Luc Besson, Jean Dujardin et Alexandra Lamy. Parallèlement, elle poursuit son apprentissage. Dix ans après ses premiers pas en cours d'alphabétisation, elle note encore les mots de vocabulaire qui surgissent lors d'une conversation et qu'elle ne connaît pas : « *Apprendre, toujours apprendre, jusqu'à la fin de ma vie, Inchallah !* ».

En juillet 2012, Tata Milouda a été faite Chevalier des Arts et des Lettres par le ministre de la culture de l'époque, Frédéric Mitterrand. Et pour la première fois, elle est allée présenter son spectacle au Maroc. Elle fait ensuite une tournée entre la France, la Belgique et le Maroc.

En juin 2012, deux documentaires ainsi qu'un livre qui racontent son histoire étaient en cours. Son premier disque, avec le musicien Tarik Chaouach, est sorti en 2013.

Je conseille à tout le monde d'aller voir le spectacle de ce petit bout de femme, Elle représente à elle seule toutes les femmes du Maroc. Elle vous parlera de son combat pour les femmes de là-bas, et vous glissera à quel point l'apprentissage de la lecture lui a donné des ailes, elle évoquera avec pudeur ce qu'elle a fui et sa rencontre avec les mots. Sa chance à elle. Au bout d'une heure et demie et de ses confidences. On se rend compte qu'on a tous en nous quelque chose de Tata Milouda.

Tata Milouda a pris son destin en main et l'a déjoué dans le sens inverse à celui que lui prêtait son père : il ne s'agit plus de déchiffrer pas à pas un destin déjà écrit au ciel mais d'écrire le sien pour les générations futures. Et leur dire que la vie n'est pas facile, mais on peut arriver à ses fins quand on s'accroche à ses rêves.



Tata Milouda
(Crédit Photo : wikimedia)

نريد جميعًا معرفة المزيد عن لقاح كوفيد-19

عملية اللقاح
ضد مرض
كوفيد-19



لماذا يجب أن أتلقى اللقاح؟

لأنه يحمي من كوفيد-19 ويساعدك على تجنب الإصابة بالمرض حتى لو تعافى العديد من الأشخاص دون علاج، فقد يموت البعض من كوفيد-19 أو يعانون من مشاكل في القلب أو الرئة مثل الالتهاب الرئوي. يمكن أن يتأثر الجهاز العصبي أيضًا

دعونا نواصل حماية أنفسنا!

خلال الأشهر المقبلة، سيبقى كوفيد-19 طالما أن الغالبية العظمى من السكان لم يتم تطعيمها بعد.



اغسل يديك



اسعل في كمك



غطي وجهك



حافظ على المسافة
الخاصة بك

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545



APPEL À CONTRIBUTION : L'objectif de cette Rubrique est de faire connaître les potentialités de l'Estrie en général et celles de Sherbrooke en particulier à notre lectorat situé à l'extérieur de la Région. Merci de participer à son enrichissement et son développement.

Immigration

Ces Maghrébins attirés par l'Estrie

Un peu plus de 194.400 habitants du Québec ont déclaré (Recensement de 2016. Source : Statistique Canada), être d'origine maghrébine dont 92.815 femmes et 101.625 hommes... Pour la plupart concentrés à Montréal (63,5%), Laval (11,8%) et la Montérégie (10,3%). Quant à l'Estrie, elle n'attire (du moins pour le moment) que 1% de cette frange de la population généralement très bien scolarisée (Certificat, diplôme ou grade universitaire de baccalauréat ou supérieur : 38,2% contre 20,5% pour l'ensemble de la population du Québec. Source : Statistique Canada).

Et c'est ainsi que l'Estrie ne compte (Source : Statistiques Canada. Recensement de 2016) que 1895 maghrébins majoritairement concentrés à Sherbrooke qui abrite 15 mauritaniens, 35 libyens, 230 tunisiens et 605 marocains.

Vue la valorisation de la scolarisation dans la culture de l'immigration maghrébine, Il va sans dire que ce qui aurait le plus attiré bon nombre de ces maghrébins en Estrie, serait d'abord l'Université de Sherbrooke. Beaucoup ont rejoint cette institution académique pour entamer un bac; D'autres (la majorité) l'ont rejoint pour finir des études de second; voire de 3ème cycle.



Certains sont retournés dans leur pays d'origine peu de temps après avoir terminé leurs études. Ce fut le

cas, entre autres, d'un certain Aziz Akhanouch (MBA en 1986) qui retourna au Maroc, où il est maintenant ministre de l'Agriculture (depuis 2007), président d'un parti politique (Le Rassemblement National des indépendants -RNI- (depuis 2016) et sérieux challenger pour devenir le prochain Chef du Gouvernement Marocain cet automne.

Ce fut aussi le cas de Moulay Hafid



El Alami (Diplômé en Systèmes d'information en 1985), virtuose du luth certes, mais il l'est davantage quand il s'agit des Affaires. Membre de la Fondation de recherche en administration de l'Université de Sherbrooke (FRAUS), il débuta sa carrière au Canada en tant que Conseiller senior auprès du ministère des Finances du Québec pour regagner ensuite, en 1988 son pays d'origine; le Maroc. Là il fonda et présida la Société de portefeuille SAHAM Group, qui emploie environ 5000 salariés. Il a également présidé la Confédération Générale des Entreprises du Maroc de 2006 à 2009 selon une source de l'Université de Sherbrooke.

Depuis le 09 octobre 2019, Moulay Hafid El Alami est Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique dans l'actuel Gouvernement marocain.

D'autres sont restés pour occuper



Rakia Laroui en Cie de l'Ex PM du Québec Philippe Couillard. Crédit Photo DR

des postes de professeurs, ou pour exceller dans le secteur tertiaire allant de la restauration à la grosse entreprise sherbrookoise du Calibre de "Aliments Jardi" (ayant eu comme Président Mohamed Lahlou et vice président son frère Najib).

Parmi les étudiants des cycles supérieurs qui sont tombés en Amour avec Sherbrooke et y ont élu domicile, se trouve un certain Abdelatif Jaouad; venu pour terminer ses études en Génie Électrique (Ph.D.) et qui est maintenant Professeur associé (Unité administrative : Institut Interdisciplinaire D'innovation Technologique) dont l'un des étudiants en doctorat vient d'inventer ni plus ni moins que la plus petite cellule solaire au monde. Nous reviendrons certainement sur ce cas dans une prochaine édition.

Et aussi parmi les professeurs de renommée qui font honneur à la communauté (et ils sont nombreux) citons pour clore ce chapitre Dr Rakia Laroui qui fut faite Chevalière de l'Ordre National du Québec en 2016. Selon le site WEB de cette institution québécoise, Dr Laroui participa, en 2005 à la fondation du GRAF A (Groupe de recherche et d'action pour les femmes d'ailleurs), créé au campus de Lévis de l'UQAR, où elle est professeure en sciences de l'éducation.

Depuis 2012, elle est vice-présidente du Conseil du statut de la femme. Comme chercheuse universitaire, elle s'intéresse à l'enseignement et à l'apprentissage des langues, à la communication interculturelle ainsi qu'à l'éducation au " vivre ensemble ".

Pourquoi parler de tout ce beau Monde ?

Et pourquoi pas ? L'extrême majorité des maghrébins apporte une plus value à ce pays. Même ceux et celles qui retournent dans leur pays d'origine et qui continuent de resserrer en haut lieu les relations avec le Canada, en général, et avec le Québec en particulier ... En français s'il vous plaît !

Les institutions d'enseignement qui font de Sherbrooke une ville de Science et de Savoir, peuvent être une Pépinière pour les générations montantes d'origine maghrébine. Et les familles entassées autour de l'aéroport Trudeau doivent y penser à deux fois pour l'avenir de leur progéniture. Car le mythe du retour est et restera un mythe. Et l'avenir de leurs enfants est ici au Québec; au Canada. Autant penser à immigrer en... Estrie.

Bonne fête du Canada !

Par Abderrahman EL FOULADI

SANS FRAIS DE MODIFICATION*



PLANIFIEZ VOS RETROUVAILLES

Grâce à nos vols sans escale de Montréal à Casablanca débutant cet été, il est plus facile que jamais de planifier des retrouvailles avec vos parents et amis.

Profitez de notre service primé et d'un confort sans pareil en choisissant parmi trois classes de service, et arrivez au Maroc frais et dispos.

Planifiez l'esprit tranquille grâce à nos options de réservation souples, sans frais de modification* si vos plans devaient changer, ainsi qu'à Air Canada SoinPropre+, notre programme à l'avant-garde de l'industrie, pour un voyage sécuritaire et sans tracas du départ à l'arrivée.

Réservez sur aircanada.com ou auprès de votre agent de voyages.

AIR CANADA

SOINPROPRE+ 



OPTIONS DE RÉSERVATION
SOUPLES



Élu meilleur transporteur
aérien en Amérique du Nord

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 



AIR CANADA

Canada



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Bonne fête du Canada

DE LA PART DE VOS DÉPUTÉS FÉDÉRAUX LIBÉRAUX

En cette période de distanciation physique,
nous vous souhaitons de profiter de cette fête
et de célébrer avec prudence.

Happy Canada Day

FROM YOUR FEDERAL LIBERAL MPs

In this time of physical distancing, we wish you
a safe and enjoyable holiday.



THE HON. JUSTIN TRUDEAU
MP / Député
Papineau
Justin.Trudeau.c1c@parl.gc.ca
(514) 277-6020



ANJU DHILLON
MP / Députée
Dorval-Lachine-LaSalle
Anju.Dhillon@parl.gc.ca
(514) 639-4497



EMMANUEL DUBOURG
MP / Député
Bourassa
Emmanuel.Dubourg@parl.gc.ca
(514) 323-1212



FAYÇAL EL-KHOURY
MP / Député
Laval-Les Îles
Faycal.El-Khoury@parl.gc.ca
(450) 689-4594



HON. MARC GARNEAU
MP / Député
Notre-Dame-de-Grâce-
Westmount
Marc.Garneau@parl.gc.ca
(514) 283-2013



HON. STEVEN GUILBEAULT
MP / Député
Laurier-Sainte-Marie
Steven.Guilbeault@parl.gc.ca
514-522-1339



ANTHONY HOUSEFATHER
MP / Député
Mont-Royal / Mount Royal
Anthony.Housefather@parl.gc.ca
(514) 283-0171



ANGELO IACONO
MP / Député
Alfred-Pellan
Angelo.Iacono@parl.gc.ca
(450) 661-4117



HON. MÉLANIE JOLY
MP / Députée
Ahuntsic-Cartierville
Melanie.Joly@parl.gc.ca
(514) 383-3709



ANNIE KOUTRAKIS
MP / Députée
Virmy
Annie.Koutrakis@parl.gc.ca
(450) 973-5660



EMMANUELLA LAMBROPOULOS
MP / Députée
Saint-Laurent
Emmanuella.Lambropoulos@parl.gc.ca
(514) 335-6655



HON. DAVID LAMETTI
MP / Député
LaSalle-Émard-Verdun
David.Lametti@parl.gc.ca
(514) 363-0954



PATRICIA LATTANZIO
MP / Députée
Saint-Léonard-Saint-Michel
Patricia.Lattanzio@parl.gc.ca
(514) 256-4548



SORAYA MARTINEZ FERRADA
MP / Députée
Hochelaga
Soraya.MartinezFerrada@parl.gc.ca
(514) 283-2655



ALEXANDRA MENDÈS
MP / Députée
Brossard-Saint-Lambert
Alexandra.Mendes@parl.gc.ca
(450) 466-6872



HON. MARC MILLER
MP / Député
Ville-Marie-Le Sud-Ouest-
Île-des-Soeurs
Marc.Miller@parl.gc.ca
(514) 496-4885



YVES ROBILLARD
MP / Député
Marc-Aurèle-Fortin
Yves.Robillard@parl.gc.ca
(450) 622-2992



HON. PABLO RODRIGUEZ
MP / Député
Honoré-Mercier
Pablo.Rodriguez@parl.gc.ca
(514) 353-5044



FRANCIS SCARPALEGGIA
MP / Député
Lac-Saint-Louis
Francis.Scarpaleggia@parl.gc.ca
(514) 695-6661



SAMEER ZUBERI
MP / Député
Pierrefonds-Dollard
Sameer.Zuberi@parl.gc.ca
(514) 624-5725

Maroc / Nouveau Modèle de Développement (NMD)

L'implication des Marocains du Monde : Un souffle nouveau



Par **Abdel-Jalil Zaidane**, Expert financier ; Tanger (Maroc)

“Tous les matins en Afrique, une gazelle s'éveille. Elle sait qu'elle doit courir plus vite que le plus rapide des lions ou elle finira dans son ventre. Tous les matins en Afrique, un lion s'éveille, il sait qu'il devra courir plus vite que la moins rapide des gazelles ou il mourra de faim. Quand le soleil se lève, peu importe que tu sois un lion ou une gazelle : t'as intérêt à courir.” Proverbe africain

Le Maroc, pays d'histoire séculaire et terre de rencontre des civilisations s'est continuellement distingué par sa pluralité et son inclusion vers un progrès civilisationnel où les espoirs du développement politique, social, économique et culturel sont visés dans le cadre d'une vision ambitieuse, tournée vers l'avenir.

Ainsi, malgré la propagation de la pandémie qui sévit encore, en parallèle avec, les harcèlements que connaît notre pays au sujet notre intégrité territoriale, la résilience sereine se poursuivait sans relâche. Cela appelle encore la mobilisation collective des marocains du monde en tant qu'ambassadeurs du pays.

Tout récemment, notre pays est en train de vivre une courbe capitale de son histoire à l'occasion de la présentation majestueuse du nouveau modèle de développement (NMD), entre les mains du Souverain.

Le NMD et la diaspora marocaine

Le NMD aspire fédérer la participation et le soutien de tous les Marocains du Monde (MDM), afin d'édifier, dans un esprit civique solide et avec le sens de la solidarité, un avenir florissant assurant le bien-être de tous autour de la même impatience et du même vœu :

- libérer les énergies par le renforcement des capacités des citoyennes et des citoyens du monde ;
- anticiper les mutations pour mieux saisir les opportunités et en réduire les risques ;
- propager les initiatives novatrices ;
- sanctuariser les libertés individuelles et collectives dans un cadre de confiance et de responsabilité.

Il n'y a pas d'avenir collectif sans racines communes, les Marocaines et les Marocains, où qu'ils soient dans le monde, portent en eux un héritage vivant du “Bled” et une mémoire orientée vers l'avenir, ils prennent rendez-vous comme d'habitude avec eux-mêmes et avec l'histoire pour semer, cultiver et réaliser leurs rêves pour contribuer à l'avenir du Maroc et de l'humanité.

Les principaux paris identifiés dans le cadre du NMD

Le NMD a consacré un large éventail de thèmes se rapportant à la diaspora: les questions identitaires, culturelles et culturelles, les compétences marocaines à l'étranger, les droits et intérêts des migrants, la citoyenneté...etc.

De même, d'autres paris importants ont été identifiés dont principalement :

- Devenir une nation numérique, où les technologies numériques sont pleinement mobilisées au vu de leur potentiel transformationnel et économique ;

- S'ériger en hub régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Devenir le champion régional de l'énergie à bas carbone ;
- Acquérir le statut de Pôle financier Régional de référence ;
- Faire du Made in Maroc un marqueur de qualité, de compétitivité et de durabilité ce qui constitue un levier substantiel du positionnement stratégique du Maroc à l'échelle régionale et internationale et de consolidation de sa place et de son rôle joué à l'échelle internationale.

La mobilisation des compétences des MDM au service du développement du pays

Le NMD accentue la place de choix des Marocains du Monde (MDM), qui constituent, certes, une force et un atout précieux dans le processus de développement du pays. Il réitère l'importance de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles, pour une meilleure représentation de notre diaspora, plus particulièrement à travers le renforcement du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). Il invite à mettre également l'accent sur la mise en œuvre de politiques modernisées et ajustées aux exigences et attentes de cette frange importante de la population marocaine et à la défense de ses intérêts auprès des pays de résidence.

Pour mobiliser davantage les compétences des MDM, il est préconisé de mettre en place des approches incitatives favorisant l'attrait des MDM aux profils hautement qualifiés opérant dans les secteurs de pointe, tels que les NTIC, la biotechnologie ou les énergies renouvelables. La création d'une base de données des MDM accessible aux institutions marocaines privées et publiques sera opportune à cet égard.

La plus grande préoccupation dont souffre la communauté marocaine au Canada est un taux de chômage qui côtoie les 20%. Nombreux sont les immigrants

marocains même après plus d'une dizaine d'années ne travaillent pas dans leur domaine de compétences. Une perte pour le pays d'accueil et une grande frustration pour l'immigré diplômé qui ne s'attendait pas avant d'arriver à être relégué à des emplois sous-qualifiés par rapport à ses compétences.

Le NMD considère vital de mobiliser les MDM pour le développement des activités de recherche scientifique, de R&D et d'innovation, au vu de l'expertise acquise par la diaspora en la matière. La concrétisation de cet objectif exige quelques préalables, notamment la structuration de l'écosystème de la recherche scientifique et son indexation sur les priorités stratégiques du pays, moyennant des programmes nationaux clairement définis, aux modes de gouvernance transparents et faisant l'objet d'un suivi et d'une évaluation assidue.

Les Marocains Du Monde : Une opportunité à saisir

La spécificité des MDM, en tant que connecteurs du Maroc au reste du monde, constitue une grande opportunité à saisir. Par leur rôle de «pont» entre le marché national et les marchés internationaux, les MDM pourront aider à lever des capitaux, développer de nouveaux partenariats ou à céder à des compétences ou expertises absentes au pays, ou encore promouvoir des produits et services marocains. Les communautés marocaines établies à l'étranger pourront aussi impulser mi eux l'effort de rayonnement international du Royaume en s'appuyant aussi bien sur les structures existantes que sur les espaces mobilisables au sein des pays d'accueil pour la diffusion de la culture marocaine.

S'agissant des flux de transferts des MDM vers le Maroc, dont la contribution est importante, ils sont à entretenir et à renforcer à travers le développement de produits financiers adaptés aux objectifs d'investissement des MDM,

À suivre page 12



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Maroc / Nouveau Modèle de Développement (NMD)

L'implication des Marocains du Monde : Un souffle nouveau

Suite de la page 11

notamment en direction des nouvelles générations. Une grande importance devra être accordée à l'encouragement des investissements des MDM au Maroc, par le biais d'une politique globale et intégrée axée sur des dispositifs d'accompagnement et de mise en relation avec des porteurs de projets. A cela, s'ajoute une action forte et régulière de communication pour expliciter le cadre réglementaire et procédural national et fournir des informations utiles sur les opportunités d'investissement au Maroc, par région et par secteur.

La consolidation et le renforcement des liens culturels et immatériels

Cet objectif passe par l'amélioration de la qualité des procédés culturels actuels, en veillant à l'organisation d'événements socioculturels, en offrant des cours de langue en arabe ou amazigh au profit des nouvelles générations nées dans les pays de résidence et en mettant à leur disposition des plateformes d'e-learning pour mieux connaître leur héritage culturel. Dans ce cadre, le NMD appelle à la consolidation des efforts déployés par les principaux acteurs institutionnels concernés, en l'occurrence, le Ministère des Affaires Etrangères, le CCME et la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger. A cet effet, il recommande la mise en place d'une agence marocaine de l'action culturelle à l'étranger pour fédérer les efforts des acteurs et favoriser la mobilisation des MDM.

Le renforcement de la dimension atlantique: Maroc-USA-Canada-Amérique Latine

La mise en œuvre des chantiers de transformation préconisés par le NMD exige la mobilisation des partenariats internationaux, autant pour renforcer l'investissement, que pour consolider les transferts de technologie et de savoir-faire dans une approche de co-

développement. Ces partenariats seront aussi un levier d'élargissement des débouchés commerciaux, permettant de dynamiser l'offre exportable nationale et d'assurer sa diversification géographique et sectorielle.

Le renforcement de la dimension atlantique de la politique extérieure du Royaume devra être consacré à travers l'approfondissement des liens de partenariats avec les Etats-Unis d'Amérique, en mobilisant le plein potentiel du Free Trade Agreement (FTA) et des multiples opportunités commerciales et d'investissement qu'il offre. La récente reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur le Sahara et l'ouverture d'un consulat des Etats Unis à Dakhla, laissent présager une dynamique de coopération. Les conventions signées avec la U.S. International Development Finance Corporation ouvrent de nouvelles voies pour promouvoir une coopération économique dynamique et innovante, dans de nombreux domaines stratégiques.

Par ailleurs, le renforcement des liens avec le Canada et les pays d'Amérique Latine pourrait permettre de consolider cette dimension atlantique du Maroc et d'ouvrir de nouvelles opportunités à nos économies respectives.

En fin, en vue de mobiliser tout le potentiel que recèlent ces partenariats internationaux pour le rayonnement du Royaume et pour renforcer sa compétitivité et son attractivité, il est préconisé d'adopter une stratégie intégrée de Label Maroc, à même de fédérer les efforts et de mutualiser les moyens des acteurs impliqués dans la promotion économique et culturelle. De même, le Maroc pourrait être une porte d'entrée vers une meilleure présence commerciale canadienne dans la région de la Méditerranée et en Afrique du Nord dans le cadre d'un partenariat Win-Win.

Débat autour du nouveau modèle de développement



Photo : DR

Le nouveau modèle de développement (NMD) est "une perception de renouveau à même de corriger les erreurs du passé", ont considéré des académiciens et des chercheurs, au cours d'un débat autour des conclusions de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), organisé le 4 juin 2021 par l'Université Ibn Tofail de Kénitra.

Le plus important est, désormais, de mettre en place et de concevoir les mécanismes et instruments de déploiement de la vision développée dans le rapport de la CSMD, ont-ils fait remarquer, s'accordant que la finalité du nouveau modèle est de créer une économie forte qui permettra au Maroc de relever les défis géopolitiques insistants, de construire une société cohérente et prospère.

Les participants ont relevé que l'économie nationale est toujours confrontée à des difficultés entravant son expansion et son développement, malgré les chantiers structurants et les initiatives ambitieuses entreprises sous l'impulsion le Roi Mohammed VI durant les deux dernières décennies.

Cette situation a nécessité « de faire un diagnostic précis de ces freins et de leur

apporter les réponses appropriées », d'où la mission dévolue à la CSMD par le Souverain, a-t-on encore soutenu lors de cette rencontre de sensibilisation.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Université Ibn Tofail, Azzeddine El Midaoui, a insisté sur le rôle des institutions universitaires nationales en tant que plateformes opérationnelles pour diffuser les enseignements et les conclusions majeurs de la CSMD auprès des étudiants, en particulier, et des citoyens, en général.

M. El Midaoui a expliqué qu'un comité composé de professeurs et d'experts a été mis en place au sein de son établissement pour étudier en profondeur le rapport et de tenir des débats constructifs afin d'en expliciter la teneur et les fondamentaux.

« Il y a une prise de conscience qu'il est nécessaire d'impliquer environ un million d'étudiants universitaires au Maroc dans la discussion et d'en faire un élément essentiel dans le développement et la prospection de l'avenir », a-t-il poursuivi, assurant que le NMD est « une belle opportunité pour les Marocains de construire un pays fort ». (Source : MAP)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

France

Retour de Benzema : Et l'Étoile se releva au dessus de l'Horizon !



Par Mustapha Bouhaddar

Karim Benzema, un des meilleurs joueurs de Foot Ball de sa génération. Il était le socle de l'équipe de Lyon où il a débuté jeune, c'était un attaquant redoutable, et aussi un passeur, car Benzema était et est encore un joueur complet. Car, il ne se contente pas de son talent, c'est un grand travailleur.

Il l'a prouvé au Réal Madrid où il a passé plusieurs années. Eh oui, on ne reste pas aussi longtemps dans un grand club comme le Réal Madrid quand on n'a pas de talent !

Et pourtant, la coach français Didier Deschamps, ne l'a pas sélectionné pour jouer avec l'équipe de France pour le mondial 2018.

Mais contre toute attente Didier Deschamps a rappelé Benzema pour jouer avec l'équipe de France l'euro 2020.

Que s'est-il passé ? Pourquoi ce retournement de situation ?

Le Mardi 18 mai 2021, Karim Benzema a fait son retour en équipe de France après cinq ans d'absence. Un retour dont il est très heu-

reux, comme il l'a exprimé au micro de Onze Mondial. Ainsi il disputera l'Euro 2020 avec ses coéquipiers à partir du 15 juin (premier match contre l'Allemagne) et jusqu'au 11 juillet (en cas de finale). Ce retour en bleu signe surtout la fin d'une longue mise à l'écart de la part de son sélectionneur, débutée suite à l'affaire de la sextape de son ex-coéquipier Mathieu Valbuena, affaire qui avait engendré des accusations de sa part à l'égard de Didier Deschamps, auquel il avait reproché d'avoir « *cédé à une partie raciste de la France.* »

Ces propos de l'attaquant du Real Madrid, parus dans le journal espagnol Marca en 2016, ont grandement impacté le sélectionneur qui avait vu dans la foulée une de ses maisons être taguée du terme « raciste ». Interrogé par Téléfoot sur TF1 ce dimanche 23 mai, l'ancien entraîneur de Marseille est revenu sur le contentieux entre les deux hommes : « Vous voulez me faire parler de choses désagréables », a-t-il débuté. « Il y a un mot : raciste ». Depuis ce jour-là, je ne suis plus le même. Je ne suis plus le même. Je ne vois pas

les choses de la même façon. Tant mieux, je me suis déconnecté de tout. J'ai une tranquillité, une sérénité... Mais cela a été très violent », a-t-il révélé, encore bouleversé par ces paroles.

Relancé sur la possibilité que les non-sélections de l'attaquant et ce souvenir soient liées, le champion du monde 98 a précisé qu'elles dépendaient de « ça et d'autre chose ». Et Didier Deschamps de poursuivre : « Les choses ont changé, pour moi... Mais certainement aussi du côté de Karim bien évidemment. » Quant à la fameuse discussion entre les deux protagonistes sur ce retour inattendu, elle reste encore secrète. Didier Deschamps a seulement dévoilé qu'elle « a été très, très longue, avec beaucoup d'échanges. » Une réconciliation qui fait avant tout le bonheur de l'équipe de France, qui avec Karim Benzema en son sein, est d'autant plus favorite à l'Euro 2020, et que les fans ont hâte de voir à l'œuvre.

Didier Deschamps a-t-il eu le temps de digérer les propos de Karim Benzema, le soupçonnant d'avoir cédé à une partie de la France raciste, ou a-

t-il peur que s'il ne sélectionne pas Benzema qui a prouvé cette année grâce à ses performances qu'il est l'un des meilleurs attaquants du monde, et que la France perd l'Euro 2000, on lui reprochera de ne pas avoir sélectionné Benzema.

Quoi qu'il en soit, Didier Deschamps est loin d'être raciste car il a évolué dans plein de club de Football, il a côtoyé les joueurs du monde entier, et le traiter de raciste est injuste.

Certains politiciens se sont mêlés de cette histoire pour dénigrer Benzema, à l'image de Manuel Valls qui a déclaré en 2015, en commentant cette affaire, qu'un grand sportif se devait d'être exemplaire car il était une référence pour notre jeunesse. Sinon, il n'avait pas sa place dans l'équipe de France.

Un commentaire qui avait fait couler beaucoup d'encre et a privé Benzema de l'équipe de France. CQFD.

Souhaitons à l'équipe de France de remporter l'Euro 2000, et à Benzema de rajouter à son palmarès l'euro 2000, et pourquoi pas un titre mondial plus tard. Car il le mérite.



Karim Benzima
(Photo : wikimedia)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Déplacements internationaux...



COVID-19

Reprise des vols du et vers le Maroc à compter du 15 juin 2021



Photo : MCE

Les autorités marocaines ont décidé la reprise des vols du et vers le Royaume à compter du mardi 15 juin 2021, a annoncé, le 6 juin 2021, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, soulignant que ces vols s'effectueront dans le cadre d'autorisations exceptionnelles vu que l'espace aérien marocain est toujours fermé.

“Sur la base des indicateurs positifs de la situation épidémiologique dans le Royaume du Maroc et de la baisse du nombre des cas d'infections au nouveau coronavirus, notamment après l'élargissement des campagnes de vaccination dans notre pays, les autorités marocaines ont pris de nouvelles mesures progressives afin d'assouplir les restrictions sur le déplacement des voyageurs désirant accéder au territoire national”, a précisé le ministère dans un communiqué.

Ces mesures visent à faciliter le retour des Marocains résidant à l'étranger à la Patrie, a ajouté la même source.

Le ministère a fait savoir que “cette opération se déroulera selon une approche qui allie ouverture progressive – en tenant compte de l'évolution de la situation épidémiologique nationale et internationale – et préservation des acquis réalisés par notre pays pour endiguer la propagation du coronavirus”.

Dans ce cadre, il a été procédé à la classification des pays en deux listes, conformément aux recommandations du ministère de la Santé, sur la base des données épidémiologiques officielles publiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou par ces pays eux-mêmes via leurs sites web officiels.

La liste “A” comprend tous les pays ayant des indicateurs positifs en ce qui concerne le contrôle de la situation épidémiologique, en particulier la propagation des variantes du vi-

rus. Ainsi, les voyageurs en provenance de ces pays – qu'ils soient des ressortissants marocains, des étrangers établis au Maroc, ou des citoyens de ces pays ou étrangers y résidant – peuvent avoir accès au territoire marocain s'ils disposent d'un certificat de vaccination et/ou d'un résultat négatif d'un test PCR d'au moins 48 heures de la date d'entrée au territoire national.

Les titulaires des certificats de vaccination étrangers bénéficieront des mêmes avantages accordés par le certificat de vaccination marocain aux citoyens marocains sur le territoire national, a indiqué le ministère.

Quant à la liste “B”, elle se veut une liste restrictive de l'ensemble des pays non concernés par les mesures d'allègement contenues dans la liste “A”, et qui connaissent une propagation des variantes ou l'absence de statistiques précises sur la situation épidémiologique.

Les voyageurs en provenance des pays figurant sur cette liste doivent obtenir des autorisations exceptionnelles avant de voyager, présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures de la date d'entrée au territoire national, puis se soumettre à un isolement sanitaire de 10 jours.

Les listes “A” et “B” seront publiées de manière régulière sur les sites électroniques des ministères chargés des Affaires étrangères, de la Santé et du Tourisme, a fait savoir la même source, notant que les deux listes seront actualisées régulièrement au moins deux fois par mois selon le besoin.

Concernant le retour des Marocains résidant à l'étranger par voie maritime, dans le cadre de l'opération “Marhaba 2021”, il aura lieu à partir des mêmes points de transit maritime de l'année dernière conformément aux conditions sanitaires citées ci-haut, sachant qu'en plus du test PCR présenté lors de l'embar-

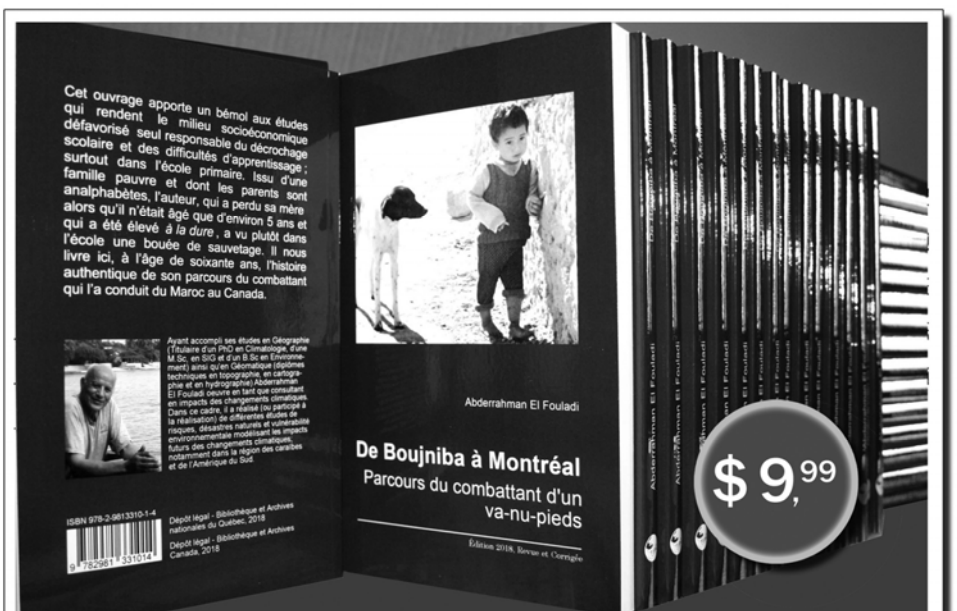
quement, les voyageurs subiront un autre test à bord et ce, pour assurer le maximum de sécurité sanitaire pour eux et pour leurs proches.

La liste A contient les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas mentionnés dans la liste B.

La liste B compte l'Afghanistan, l'Algérie, l'Angola, l'Argentine, le Bahreïn, le Bangladesh, le Bénin, la Bolivie, le Botswana, le Brésil, le

Cambodge, le Cameroun, le Cap Vert, le Chili, la Colombie, le Congo, Congo (RDC), Cuba, les Emirats Arabes Unis, Eswatini, Guatemala, Haïti, Honduras, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, la Jamaïque, le Kazakhstan, le Kenya, le Koweït, Lesotho, Lettonie, Liberia, la Lituanie, Madagascar, la Malaisie, le Malawi, les Maldives, Mali, les Iles Maurice, le Mexique, la Namibie, le Népal, le Nicaragua, le Niger, Oman, Ouganda, le Pakistan, Panama, le Paraguay, le Pérou, Qatar, la République Centrafricaine, la République Démocratique Populaire de Corée (Nord), les Seychelles, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, le Sud Soudan, la Syrie, la Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Togo, l'Ukraine, l'Uruguay, le Venezuela, le Vietnam, le Yémen, la Zambie et le Zimbabwe.

Source : MAP



De Boujniba à Montréal

“Un bras de fer entre un enfant et son destin”

Commandez votre copie dédiée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada



Fédération ●●●
Québécoise de Tir

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes
à feu à autorisation restreinte




Coût : 170,00\$
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca



Aimez notre page Facebook!

MEMBRE DE STAR ALLIANCE 

IL EST TEMPS DE SE RETROUVER

Profitez pleinement de votre voyage. Toutes les précautions sanitaires sont prises dans les moindres détails pour assurer votre sécurité à bord.



TURKISH AIRLINES